



## **PRÉSENTS**

### **Convoqués :**

**Conseil d'administration :** CASTAGNÉ Pascal, CHARPAIL Marie-Pierre, COTONIAN Catherine, COUPRIE Sylvie, CZERWIEC Jacques, DEBEAUVAIS Max, DUCERF Bernadette, DUPUY Isabelle, FRECHET Claire, GAUTHIER Philippe, GEFFROY Isabelle, GILQUIN Isabelle, GREGOIRE Valéry, HALOPÉ Valérie, HONORÉ Guy, JACQUINOT Jean, KERSEAS Anne, LEPINE Laurence, MORTIER Annie, NEWMAN Véronica, NICOLINI Aurélia, PAUL Caroline, PETIT Lucien, PRÊT Jean-Michel, RAFFESTIN Colette, ROBERT Mathieu, ROUAZE Isabelle, SCHEYVAERTS Sarah, SIGNORET Jean-Claude, TAVERNIER Maryse, TESTA Virginie, TOUBLANC JP-Mary, WEISS Eléonore.

**Excusés :** CASTAGNÉ Pascal, CHARPAIL Marie-Pierre, DEBEAUVAIS Max, FRECHET Claire, GAUTHIER Philippe, GEFFROY Isabelle, GREGOIRE Valéry, HONORÉ Guy, KERSEAS Anne, LEPINE Laurence, NEWMAN Véronica, NICOLINI Aurélia, PAUL Caroline, PETIT Lucien, PRÊT Jean-Michel, RAFFESTIN Colette, ROBERT Mathieu, TAVERNIER Maryse, TESTA Virginie.

**Pouvoirs à :** MORTIER Annie, HALOPÉ Valérie, CZERWIECK Jacques, POCEVICIUTÉ Ruta, SCHEYVAERTS Sarah, JACQUINOT Jean, TOUBLANC JP-Mary, COUPRIE Sylvie, DUCERF Bernadette, ROUAZE Isabelle, WEISS Eléonore, DE SEVE DAVY Padou, GILQUIN Isabelle.

### **Invités :**

**Présidents des associations du Collectif et délégués suppléants :** ANQUETIL David, ARGER Eliane, AURÉJAC Cécile, BETTON Corine, BODIN Chrislaine, CARDONA Jacqueline, CASTAGNÉ Catherine, CHAMPY Nani, CHARRE Christian, CLAVIER Marie, COLLIN Jean Jacques, CONSTANS Béatrice, CROS Roland, DE SAVE DAVY Padou, DEBAX Marie, DELIN Isabelle, DUBERNARD Jean-Jacques, DUMUR Claudine, FERBER Véronique, FONTAINE Laurence, GALLO David, GUENASSIA Jean-Raoul, HENRY Françoise, JACQUEMET Pierrot, LECUYER Juliette, LENAT Nicole, LEONI Dorothée, LOLLIVIER Déborah, MARTIN Nathalie, PASSAVY Chloé, PERRET Sylviane, POUET Dominique, POULAIN Caroline, ROUCHOUZE Hubert, ROUEN Sébastien, RUSE-MAILLARD Sylvie, SALOMON Laurent, SOBCZAK Caroline, SYBESMA Georges, TAYLOR Cherryll, POCEVICIUTÉ Ruta, BACON Valérie.

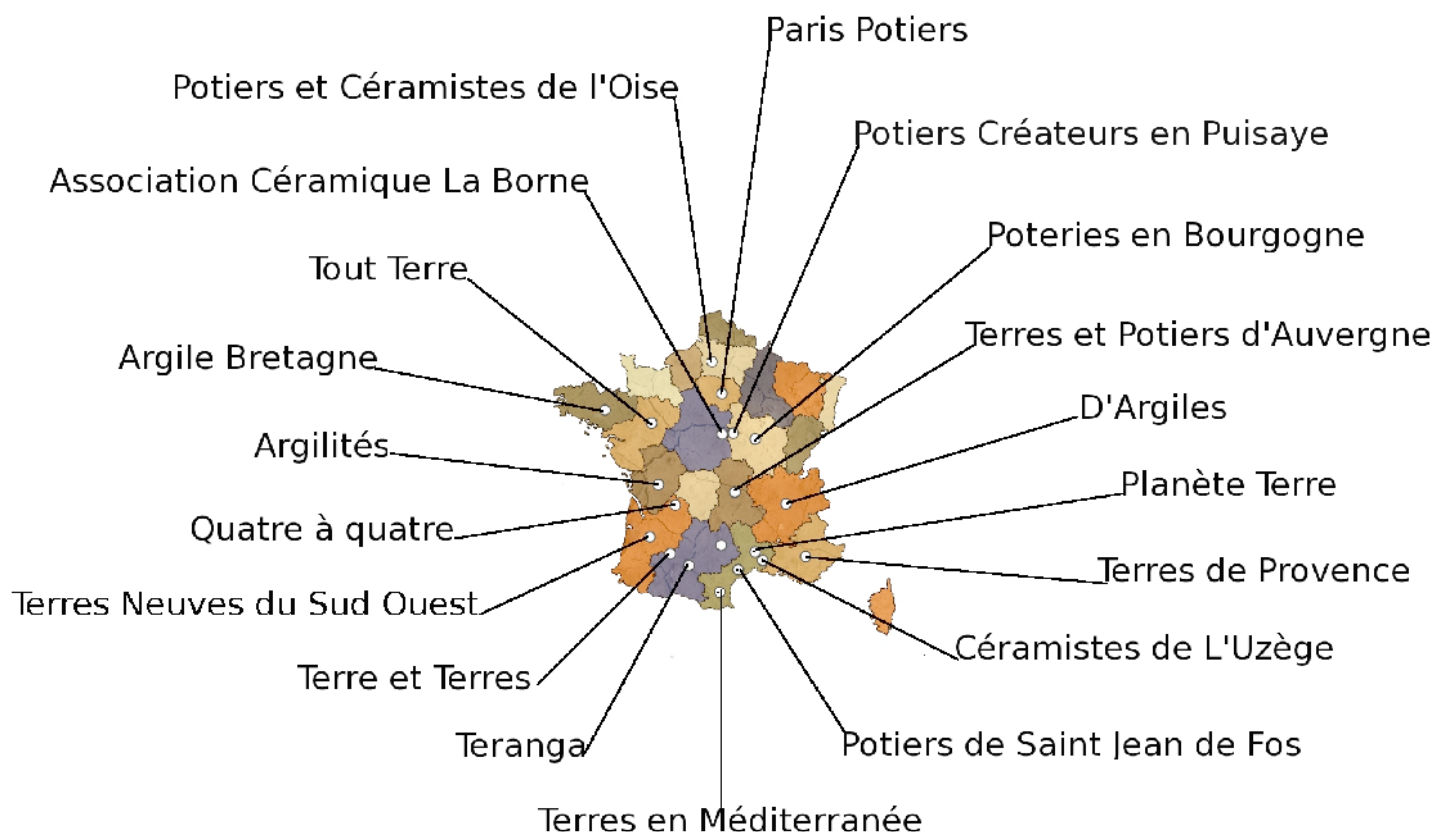
**Représentants et délégués régionaux AAF :** CRESTOU Nicole, BRIOUDE Sandrine, L'HOSTIS Fabienne, NONNENMACHER Martine.

**Représentant Terre de Solidarité :** GEFFROY Yannick.

**Membres des commissions en dehors du CA :** BOULEY Jean-Pierre, CHESNEAU François, FRESNAIS François, GORMALLY Martin, LEFEBVRE Ulrike, MERCIION Catherine, SEIGNEUR Coralie, VAN MUNSTER Ingrid.

**Associations candidate en 2012 :** Lauriane FIROBEN / Prochain arrêt la terre, ELAN D'ARGILE

# 19 Associations membres



## Membres présents délégués titulaires ou suppléants par association:

|                                 |                                        |
|---------------------------------|----------------------------------------|
| ACLB .....                      | Jean Jacquinot<br>Nicole Crestou       |
| APCP .....                      | Isabelle Delin                         |
| ARGILE BRETAGNE .....           | Isabelle Gilquin                       |
| ARGILITÉS .....                 | Jean-Pierre-Mary Toubanc               |
| PARIS POTIERS .....             | Sylvie Couprie                         |
| TERRES EN MEDITERRANÉE .....    | -----                                  |
| CERAMISTES DE L'UZEGE .....     | -----                                  |
| D'ARGILES .....                 | Annie Mortier<br>Padou de Sève Davy    |
| PLANÈTE TERRE .....             | -----                                  |
| QUATRE A QUATRE .....           | -----                                  |
| PEB .....                       | Bernadette Ducerf<br>Isabelle Rouaze   |
| POTIERS DE L'OISE .....         | -----                                  |
| POTIERS DE ST JEAN DE FOS ..... | Sarah Scheyvaerts                      |
| TERANGA .....                   | Eléonore Weiss                         |
| TOUT TERRE .....                | -----                                  |
| TPA .....                       | Isabelle Dupuy                         |
| TERRES DE PROVENCE .....        | Jean-Claude Signoret<br>Valérie Halopé |
| TERRE ET TERRES .....           | Jacques Czerwiec                       |
| TNSO .....                      | -----                                  |

## **ACCUEIL**

Jacques Czerwec remercie les présidentes de « Terres et Potiers d'Auvergne » pour l'organisation de ces deux journées et l'accueil chaleureux de ses membres en précisant qu'il est important de fixer une date pour l'AG 2014 ainsi qu'un nouveau lieu d'accueil avant de nous séparer.

## **ASSEMBLÉE GÉNÉRALE (première partie)**

*Vendredi 22 novembre - 13h30 ouverture de l' A.G. par Jean Jacquinot*

Jean Jacquinot explique le déroulement de l'AG sur deux journées, la première étant destinée de 10h à midi aux réunions des commissions et du bureau.

A partir de 13h30 prise de parole sur les différents points inscrits à l'ordre du jour.

La seconde journée est réservée à la prise de décisions et aux votes.

L'entre-deux permettant aux membres du Collectif de discuter à loisir.

-----

### **Vérification du quorum**

Rappel : Le quorum est atteint lorsque un tiers des représentants sont présents. Le CA est composé des délégués titulaires de chaque association soit :

- 1 délégué → de 1 à 20 adhérents
- 2 délégués → de 20 à 80 adhérents
- 3 délégués → supérieur à 80 adhérents

Les Présidents et les suppléants sont invités et n'ont qu'un rôle consultatif.

Le quorum est atteint : 14 présents et 13 pouvoirs sur 33 personnes convoquées

### **Tour de table**

Après vérification du quorum, chacun se présente en sa qualité de convoqué (membres du bureau, délégués) ou d'invité (président d'association, délégué suppléant, intervenant) et précise son désir et l'intérêt qu'il porte à être présent.

Un temps de parole plus long est accordé à Cécile AUREJAC Co-présidente de « Terres et Potiers d'Auvergne » qui présente son association : Projection et présentation des 29 ateliers qui composent l'association. TPA soutient principalement les marchés de potiers en Auvergne et porte une réflexion sur comment soutenir au mieux ses projets et se questionne sur l'implication de ses membres.... Une boutique dans le centre d'Issoire est mise à disposition par la Mairie, ce qui permet aux potiers d'avoir une vitrine et un lieu de vente. Une salariée en Contrat Aidé tient la boutique 20H par semaine. Un site internet et une plaquette ont été mis en place.

## Lecture de l'ordre du jour

- Rapports moral et financier
- Bilan des diverses commissions (Marchés de potiers, JNC, Formation, Communication, Sécurité Santé)
- Réflexion sur le sens de notre métier
- Statuts - Fiscalité - Approvisionnement matières
- Nouveaux projets : Panneaux didactiques et carte parcours céramique
- Admissions de nouvelles candidatures
- Élection du conseil d'Administration
- Mise en place des commissions
- Renouvellement du bureau
- Conclusion
- Questions diverses :

JR.GUENASSIA souhaite que le Collectif participe aux réflexions actuelles des AAF sur le statut unique

I.GILQUIN voudrait aborder le sujet de la collecte et du traitement des déchets céramiques

I.ROUAZE propose une uniformité des demandes de participation aux marchés de potiers

Témoignage de M.CHEVALIER sur son contrôle par la répression des fraudes.

L'association « Les Potiers de l'Oise » par courrier souhaite que soit abordé le problème des JNC

C.COTONIAN souhaite revoir la date de l'AG

Jacques Czerwiec prend la parole et rend hommage à Jean-Pierre Thomas qui était venu l'année dernière nous exposer son problème de matières premières défectueuses et son combat contre les fournisseurs pour obtenir un dédommagement. Il nous a malheureusement quitté depuis.

## RAPPORTS

### **Rapport moral du président**

Relais aujourd'hui d'une vingtaine d'Associations Régionales, le Collectif National des Céramistes fut à sa naissance -il y a treize ans- le fruit d'une volonté d'autonomie.

Face à la diminution progressive des intermédiaires: «les » marchés potiers ont en grande partie sauvé « Le » marché de la céramique dont dépend toujours l'activité de centaines d'ateliers dans un contexte économique défavorable.

Ce réseau de vente particulier, fait de voyages, mélange de rêverie, agrémenté de repas, suivi de repos et de fêtes, ne pouvait que renforcer autour de multiples échanges ce tissu associatif que l'on nous envie.

La force de notre union étant avérée, nous n'allions pas en rester là !

La rédaction d'une **charte** de déontologie et l'édition du fameux **calendrier des marchés** - désormais propriété des potiers - s'ajoutèrent à la création des **Journées Nationales de la Céramique**, s'enrichirent de la prise en compte d'une réflexion sur la **formation aux métiers de la terre**. Sans oublier la création de l'association « **Terre de Solidarité** » en partenariat avec Ateliers d'Art de France.

Fruit du souhait de beaucoup d'entre nous, notre charge de travail ne doit pas reposer sur les épaules des mêmes. Chaque assemblée générale est invitée par une association différente. Je remercie encore chaleureusement les adhérents de « Terre et Potiers d'Auvergne » qui ont géré notre accueil cette année.

La pratique du « tuilage » assure un accompagnement de celui qui découvre un poste à responsabilité par celui qui le lui transmet. Pas de relais sans apprentissage. Ce fut ma chance pour cette première année de présidence dont je suis fier.

Vote du rapport moral à l'unanimité

### **Rapport financier du trésorier pour l'exercice 2013 (Cf annexe 1 et 2)**

Dépenses : 40 233 €

Recettes : 35 327 €

Soit : 15 000 € Subvention AAF  
7 446 € Calendrier 2013  
1 338 € Solde calendrier 2012  
4 814 € Cotisations CNC  
6 473 € TDS

Perte : 4 906 €

**Solde négatif**

## Explications du déficit :

### **CHARGES (classe 6) :**

- Prestation internet : + 1000 € cette année qui correspondent à un solde de 2012,
- fournitures administratives : + 1500 € en 2013 qui correspondent à une facturation exceptionnelle de VIKING , achats fournitures calendriers .. (en 2014, on devrait revenir à la normale)
- AG 2012 : + 650 € .
- déplacements réunions CNC : + 4700 € cette année. En 2012, le défraiement journalier n'était pas en place et moins de réunions.
- Gestion du calendrier : 640€, poste qui n'existait pas auparavant.

### **RECETTES (classe 7) :**

- les calendriers, à la même époque en 2012, nous avions + 1000 € en recette calendriers... Catherine COTONIAN a fait les relances qui s'imposent, et attend + 2700 €...

Jean JACQUINOT rappelle que nous avons un partenariat triennal avec AAF depuis 2007. La relation de confiance consolidée depuis nous a permis de négocier pour 2013, 2014, 2015 une subvention de 30000€ les années avec JNC et 25000€ les années sans. Cette aide nous permet de pallier à l'augmentation des frais de fonctionnement liés à l'augmentation du nombre d'associations membres du Collectif, à mieux rembourser les frais des membres du bureau et des commissions et à envisager plus sereinement les nouveaux projets. (cf annexe 3)

La cotisation des associations adhérentes au Collectif est maintenue à 6 € pour l'année 2014. Et 9 € pour Terre de Solidarité. Le montant de 2€ demandé pour le calendrier aux potiers participants à un marché inscrit sur le calendrier ne change pas non plus.

Catherine COTONIAN nous informe que la subvention d' AAF est versée en deux fois la première a été versée en juillet 2013 la deuxième partie sera versée début 2014. Elle confirme que le déficit comptable de cette année laisse une trésorerie très saine.

## Vote du rapport financier à l'unanimité

## **INTERVENTION NICOLE CRESTOU- Ateliers d'Art de France**

AAF regroupe 1450 adhérents actifs - 125 associations adhérentes et 450 pépinières (activité de moins de 5 ans). Nicole Crestou relate l'histoire et les débuts d' AAF et rappelle qu' AAF est copropriétaire du salon « Maison et Objet », ce qui lui donne sa force financière.

Elle insiste sur le fait qu'il est important qu'il y ait des céramistes au CA d' AAF. Il y a 5 ans, il y avait 3 collèges, maintenant il n'y en a plus que 2. Le premier collège concerne les ateliers où une seule personne travaille, et le deuxième collège les établissements avec un ou plusieurs salariés. Les ateliers étant de plus en plus petits, la majorité des nouveaux adhérents appartiennent au premier collège.

Le CA est composé de 12 personnes (6 de chaque collège) sachant que 80% des adhérents sont au premier collège, AAF envisage peut-être une modification de ses statuts afin qu'il y ait plus d'élus au premier collège pour que ce soit plus représentatif. Les céramistes représentent environ 30% des adhérents.

Les 5 enjeux du CA d' AAF peuvent être définis comme suit :

- \* Stimuler l'action commerciale par : Salons nationaux et internationaux ; Salons régionaux ; Subventions pour certaines manifestations (ex : marchés potiers) ; Boutiques...
- \* Valoriser les métiers d'Arts par : Des démonstrations ; La revue Ateliers d'Art ; Label AAF ; Les prix des fondations
- \* Accompagner sur le terrain par : Service aux adhérents ; Stratégie régionale ; Offre de formation ; Conseils d'experts
- \* Ouvrir des perspectives par : Des résidences d'artistes à l'étranger ; Mutualisation des moyens ; Terre de Solidarité...
- \* Représenter par : Participation à des commissions de professionnels et l'Éducation Nationale pour établir des référentiels.

## **BILAN DES DIVERSES COMMISSIONS**

### **Terre de Solidarité**

Yannick GEFROY rappelle l'historique de la création de TdS.

Association créée conjointement par le Collectif et AAF en 2000, TdS existe depuis 13 ans, cette année 6 dossiers ont été pris en compte.

Sont bénéficiaires de l'aide de Terre de Solidarité tout professionnel des métiers d'art inscrit à une des associations du Collectif ou adhérent à AAF.

Les aides attribuées sont au nombre de quatre :

- **Aide Forfaitaire d'Urgence,**
- **Aide Forfaitaire de Reprise d'Activité d'Atelier**
- **Aide Complémentaire Temporaire**
- **Prêt sur l'Honneur Sans Intérêt**

Yannick GEFROY explique que pour certaines personnes c'est toujours un peu délicat de demander de l'aide. Les gens ne savent pas où s'adresser, dans quel cas bénéficier d'une aide ?....

Jean Raoul GUENASSIA : Les caisses de leur association sont souvent excédentaires avec le Bol de la Solidarité et peuvent aussi aider.

Jean JACQUINOT : Peut-être que c'est deux aides font double emploi (régionale et nationale) ?

Yannick GEFROY : Les gens n'osent pas parler de leurs difficultés avec leur propre association, peut-être vaudrait il mieux une aide commune.

Jean JACQUINOT : D'autant plus que nous n'avons aucun retour (compte rendu et comptabilité) des associations qui organisent le Bol de la Solidarité.

Jean Claude SIGNORET rappelle que c'est AAF qui a financé les fonds de démarrage de TdS et que bien souvent la trésorerie est basse, sachant que les prêts accordés à taux 0% sont remboursés à longue échéance.

Eléonore WEISS propose la mise en place d'un texte explicatif sur la page de TdS du site du Collectif avec peut-être des exemples d'aides, afin que les gens s'identifient et osent demander.

### **Commission Santé**

S'étant proposée lors de la dernière AG, Annie Mortier a commencé son travail de recherche, mais le langage est très spécialisé et demande des compétences qu'elle n'a pas. Chaque étape entraîne un échafaudage de nouvelles questions. Ce qui est sûr : c'est que les produits que nous utilisons dans nos ateliers sont dangereux. Certaines règles d'hygiène élémentaires doivent être respectées dans les ateliers et nous devons réaliser des bilans de santé réguliers.

Intervention de Jean qui suggère qu'Annie Mortier soit missionnée officiellement par le CNC pour créer un dossier dans « Les Cahiers du Collectif ».

Annie Mortier : Peut-être faire appel à des étudiants qui prendraient en charge ce sujet pour leur thèse ?

**Vote d'un budget de mission de 1000€ sur présentation de facture**

**Vote pour : 27 - Abstention : 1 - Contre : 0**

Intervention de Marie Laure Juguet pour présenter un nouveau service de collecte des déchets céramiques mis en place dans la région Bretagne.

Points de collecte : COMO Céramique - 56580 ROHAN / SOLARGIL BRETAGNE - 35410 CHATEAUGIRON

Nicole Crestou : Le même système a été mis en place en région Bordelaise par les métiers d'arts.

Catherine Cotonian : Normalement nous avons la possibilité de ramener nos déchets (sacs d'émaux...) chez SOLARGIL & CERADEL, ils ne peuvent pas refuser.

## **Commission Formation**

\* Comme prévu lors de la dernière AG, la commission a rédigé une lettre envoyée à toutes les associations, leur demandant de réfléchir sur l'évolution de notre métier et de répondre à un certain nombre de questions. Compte tenu du peu de réponses obtenues, seulement 2, il est difficile de formuler des propositions qui représentent légitimement la profession.

\* La Commission a également participé, comme observateur à une rencontre de trois centres de formation (Aubagne, CNIFOP, Dieulefit) sous l'égide de l'Association Française des Cités Céramiques, pour envisager entre elles d'éventuelles complémentarités et passerelles ainsi qu'une communication commune. Pas de débouché concret à ce jour.

\* La commission a aussi engagé la signature du Collectif au Pôle d'Excellence Formation mis en place par la région Bourgogne, le CNIFOP et AAF. Elle a interpellé les responsables sur la place des professionnels dans le cursus scolaire et la reconnaissance de leur rôle de formateur (atelier d'accueil) notamment par la mise en place d'une allocation. Toujours pas de réponse à ce jour.

Cette année la Commission Formation travaillera sur l'organisation d'une rencontre des centres de formation, à l'invitation du Collectif et d'autres partenaires comme l'INMA et AAF dans un double objectif :

- Réfléchir à l'identification d'un cursus complet de formation, afin de permettre une cohérence et des passerelles entre les divers organismes pour les stagiaires.
- Avancer sur la reconnaissance des professionnels dans la formation. que ce soit au sein des centres ou dans les ateliers, par la mise en place d'un répertoire des ateliers d'accueil, la formation pédagogique des professionnels et une rémunération correcte de leur travail.

## **Commission Marchés de Potiers**

Jean-Pierre Bouley a pris la suite de François Chesneau et précise qu'il s'occupe uniquement du calendrier des marchés potiers. Il nous expose toutes les étapes nécessaires avant la distribution du calendrier afin de bien nous sensibiliser sur la lourdeur du travail. Il apparaît qu'il y a certaines failles dans ce système et qu'il faut les améliorer et prendre des décisions.

- Besoin d'aide pour vérifier et mettre à jour le fichier adresses des participants (2200)
- Faire appel à un routeur pour la mise sous pli et l'envoi du calendrier. Le prévisionnel 2014 montre que cette solution est un peu moins chère et surtout évite tout le travail effectué par Jean avec l'aide du CNIFOP
- Avoir une distribution plus efficace du calendrier en ayant des potiers référents dans chaque région qui réapprovisionneraient les potiers
- Proposer une charte pour être sur le calendrier. L'association régionale adhérente au CNC devra valider l'inscription ou non du marché sur le calendrier. Ajouter une clause sur le document retourné au CNC
- Certains problèmes avec CERADEL nous incitent à penser qu'il faut trouver d'autres sponsors pour financer une partie du calendrier. Jean Jacquino nous rappelle l'importance d'être propriétaire du calendrier
- Mise en place d'un formulaire à remplir dans Google Chrome pour faciliter la saisie des informations

- Présentation d'un nouveau visuel pour le calendrier réalisé par François Junot.

Jean Pierre Bouley essaie de faciliter la reprise des tâches pour que le tuilage soit moins lourd. Il souhaite en effet que la prise en charge du calendrier soit assumée par d'autres assez rapidement.

## **ASSEMBLÉE GENERALE (deuxième partie)**

***Samedi 23 novembre - 9h00 ouverture de la séance***

Reprise de l'ordre du jour et vote pour les nouvelles propositions concernant le calendrier.

**Vote pour la mise sous pli et l'expédition du calendriers des Marchés par un routeur**

Vote : Pour à l'unanimité

**Vote pour l'arrêt du sponsor CERADEL**

Vote : Pour : 19 - Abstention : 7 - Contre : 0

**Vote pour l'instauration d'un référent par association qui valide l'éthique du marché et distribue les calendriers.  
Phrase à rajouter : « Nouveauté 2014 : sous réserve d'approbation par les associations régionales adhérentes au CNC »**

Vote : Pour : 22 - Abstention : 4 - Contre : 1

Inscription pour le travail de collecte des informations : Sarah Scheyvaerts et Jean Jacquinot

## **Commission Communication**

Après la réunion du vendredi matin qui a permis de lister les besoins du CNC et l'adhésion de nouvelles personnes à cette commission, Isabelle Rouaze nous présente les futures actions envisagées pour 2014 :

- Mise en place d'une banque d'images (disque dur ou drop box) afin de faciliter la création de nouveaux visuels.
- Revoir la charte graphique afin d'homogénéiser les différents documents. Un contact est pris avec François Junot pour réfléchir à l'image que nous souhaitons donner du Collectif. Sous réserve de garder la main, afin de pouvoir effectuer nous même les modifications.
- Mise à jour de la page du CNC sur le site AAF.
- Mettre en place une plaquette ou carte institutionnelle du CNC.

Toutes ces modifications devront être soumises au bureau pour approbation.

Nicole Crestou rappelle que pour une bonne utilisation des subventions accordées par AAF, plusieurs devis doivent être établis.

## **Commission JNC (Journée Nationale de la Céramique)**

La commission n'a pas avancé par manque de participants. En effet Caroline Paul était toute seule à travailler sur le sujet. Étant absente à l'AG elle nous a fait savoir que peu de personnes se sentent concernées par cet événement. Un tour de table est effectué afin de savoir quelles sont les associations qui souhaitent y participer. Sur 14 associations représentées : 5 sont pour - 6 n'ont pas encore pris de décision - 3 n'y participeront pas.

Après plusieurs discussions sur le choix de la date et le visuel, Jean- Claude Signoret suggère de mutualiser le travail, sachant qu'une association a déjà travaillé sur le sujet.

D'ARGILES étant très avancée sur le projet, il est décidé que les dates retenues seront les **21 - 22 et 23 MARS 2014** et que le visuel utilisé sera celui de d' ARGILES, qui sera envoyé à toutes les associations.

Concernant le financement Catherine Cotonian rappelle que la dernière fois 20€ ont été versés par adhérents. Pour 2014, 5000€ sont mis au budget prévisionnel pour la totalité de l'opération. Ce sujet entraîne un débat sur l'organisation des JEMA et le montant des subventions qui leur sont attribuées en comparaison.

Il est décidé de procéder à un vote sur la pertinence de prévoir également une enveloppe financière pour les JEMA par le Collectif.

**Vote pour attribuer une aide financière aux adhérents du Collectif pour les JEMA**

Vote : Pour : 1 - Abstention : 0 - Contre : 26

## **DATE DE LA PROCHAINE AG : JEUDI & VENDREDI 16 & 17 OCTOBRE 2014**

**Vote pour organiser l' AG au mois d'Octobre**

Vote : Pour : 21 - Abstention : 2 - Contre : 2

**Vote pour la date du 16 & 17 Octobre 2014 (jeudi et vendredi)**

Vote : Pour : 18 - Abstention : 9 - Contre : 0

Un rappel des dates de l'AG devra être envoyé deux mois avant par un communiqué et l'envoi des convocations un mois avant.

**L'association des Potiers Créateurs de Puisaye (APCP) se propose d'accueillir l'AG à Treigny pour 2014 et Argile Bretagne pour 2015.**

## **NOUVEAUX PROJETS**

### **Panneaux Didactiques**

Catherine Cotonian présente un projet de panneaux didactiques qui pourraient être communs à toutes les associations. Ces panneaux seraient composés de 10 ou 11 panneaux communs, 1 panneau sur le Collectif et 1 panneau propre à chaque association.

Le collectif pourrait prendre en charge 100% de la réalisation du panneau du CNC et participer à hauteur de 70% pour les panneaux du tronc commun.

Jean-Claude Signoret présente le travail déjà effectué par Terre de Provence ainsi qu'un devis de 900€/jeu qui comprend 2 pieds, le tirage des bâches et la reprise infographie.

D' Argiles a aussi réalisé des panneaux et le mieux pour réduire les coûts serait de travailler sur les panneaux déjà existant de ces deux associations.

Jean-Raoul GUENASSIA suggère que la participation financière du collectif pour TdP et d'Argiles soit de 100%, sachant que ces deux associations ont déjà bien avancé le projet.

Il faut créer une commission afin de faire une compilation des panneaux TdP et d'Argiles, d'étudier la meilleure réalisation pour que les panneaux soient facilement transportables.....

Isabelle Gilquin et Marie Laure Juguet d'Argile Bretagne se proposent pour cette mission.

Eléonore Weiss : La commission Communication contactera un infographiste et validera les visuels.

## **Vote pour la création de panneaux didactiques**

Vote : Pour à l'unanimité

## **Cartes Itinéraires Céramiques**

Proposition de créer des cartes à visée touristique régionale, puis nationale. Ce nouveau projet demande un énorme travail de recensement et sera par conséquent étudié ultérieurement.

## **NORMES CERAMIQUES**

Mélanie Chevalier (PEB) apporte son témoignage sur un contrôle de ses produits par Le service protection des consommateurs et usagers de l'Allier lors d'une foire artisanale.

Elle fabrique principalement des pièces en grès destinées à un usage utilitaire. Le contrôle portait sur l'étiquetage, la conformité alimentaire, le mode d'emploi des plats destinés à passer au four et au lave vaisselle, la traçabilité....

Mélanie a eu un avertissement et une demande de se mettre en conformité.

Ce témoignage entraîne de nombreuses discussions et protestations de tous les membres présents.

Nicole Crestou rappelle que ces Lois datent de 1976 et qu'elles ont le mérite de faire prendre conscience à chacun du danger.

L'année dernière Alain Cavin nous avait présenté un diaporama sur les problèmes de mises aux normes européennes, qui est toujours d'actualité. Le dossier est téléchargeable en PDF sur le site du Collectif. Il est accompagné de trois modèles de documents faciles à remplir pour être en conformité également téléchargeable en PDF.

Des devis ont depuis été réalisés par Catherine Cotonian pour une mutualisation des analyses.

Pour plus d'informations sur les Normes à respecter (Cf site du Collectif) - Document reçu par Mélanie

## **ADMISSIONS**

« **Prochain Arrêt La Terre** » candidate depuis 2011 a officialisé sa demande cette année.

Étant composée de professionnels et de personnes en devenir professionnel, il a été décidé qu'elle devra nous fournir un listing des professionnels, sur lequel sera basé sa cotisation au Collectif ainsi qu'une attestation avec la liste des autres membres qui ne seront adhérents qu'après l'obtention d'un numéro SIRET.

## **Vote pour son acceptation**

Vote : Pour à l'unanimité

« **L'Élan d'Argile** » est une association qui a pour objectif principal par l'initiative culturel et artistique, la promotion, le soutien, la création et la diffusion de l'art et principalement de l'art céramique, sous toutes ses formes, auprès de tout public.

Elle organise un festival itinérant de courts métrages « courts d'Argiles » en biennale pour promouvoir la rencontre du monde de l'audiovisuel et de la céramique.

Dans les statuts du Collectif il n'existe pas de statut de « membre associé ». La seule possibilité de les accepter serait de modifier les statuts lors d'une AG. Leur admission demande réflexion.

## **STATUT UNIQUE**

Jean Raoul Guenassia prend la parole, nous présente l'historique de la création possible d'un statut unique et insiste sur le fait que le Collectif doit se saisir de ce dossier pour intervenir auprès d'AAF.

Jean Jacquinot et Eléonore Weiss rappellent que les membres du bureau sont déjà bien occupés. Les délégués sont là pour prendre en charge des dossiers, d'autant plus s'ils sont intéressés par le sujet et ont les compétences requises.

Jean-Raoul Guenassia est le bienvenu pour créer une nouvelle commission sur le statut unique

Deux dossiers sur le sujet peuvent être consultés sur le site AAF

\* Note de synthèse sur les Artisans d'Art du 26/04/2013

\* Info News - Unification des organismes - Nov 2013

## **Renouvellement du bureau**

|                              |                                                                         |
|------------------------------|-------------------------------------------------------------------------|
| <b>Président :</b>           | <b>Jacques Czerwiec</b>                                                 |
| <b>Vices-présidents :</b>    | Jean Jacquinot - Jean-Claude Signoret - Max Debeauvais                  |
| <b>Trésorière :</b>          | <b>Catherine Cotonian-Moiroux (Réélue à l'unanimité pour trois ans)</b> |
| <b>Trésorière Adjointe :</b> | Virginie Testa                                                          |
| <b>Secrétaire :</b>          | Valérie Halopé                                                          |
| <b>Secrétaire adjointe :</b> | Sylvie Couprie                                                          |
| <b>Secrétaire adjointe :</b> | <b>Eléonore Weiss (Réélue à l'unanimité pour 3 ans)</b>                 |

## **DIVERS**

### **Secrétariat**

La secrétaire rappelle l'importance des informations qui lui sont communiquées pour la mise à jour de la liste des associations ainsi que la liste des mails adhérents pour l'envoi des communiqués.

# **CONSTITUTION DES COMMISSIONS**

## **1. Commission communication**

**Eléonore Weiss** (Teranga)  
Isabelle Rouaze (PEB)  
Sylvie Couprie (Paris Potier)  
Yannick Geffroy (Tout Terre)  
Valérie Halopé (Terres de Provence)

## **2. Commission marchés potiers**

Padou de Sève Davy (d'Argiles)  
**Jean-Pierre Bouley** (Poteries en Bourgogne)  
Jacques Czerwieck (Terre et Terres )  
Jean-Pierre Mary Toubanc (Argilités)  
Jean-Claude Signoret (Terres de Provence)  
Jean Jacquinot (ACLB)

## **3. Commission formation**

François Fresnais (PEB)  
Max Debeauvais (Tout Terre)  
Nicole Crestou (ACLB)  
Jean Jacquinot (ACLB)  
Jean-Raoul Guénassia (d'Argiles)  
Martin Gormally (d'Argiles)  
Aurélia Nicolinin (TNSO)  
Mélanie Chevalier (PEB)

## **4. Commission JNC**

**Caroline Paul** (Terres de Provence)

Peut se rapprocher d'Hélène Loynet Tardy, référente pour d'Argiles

## **5. Commission santé**

**Annie Mortier** (D'Argiles)  
Catherine Cottonian (Potiers de St Jean de Fos)  
Valérie Bacon (Les Céramistes de l'Uzège)

## **6. Commission Panneaux Didactiques**

Isabelle Gilquin (Argile Bretagne)  
Marie Laure Juguet (Argile Bretagne)

## **CONCLUSION DU PRÉSIDENT**

Seule occasion de rassembler les associations qui composent le Collectif, ces deux journées d'AG passent trop vite, ne laissant que peu de temps pour échanger, une fois l'ordre du jour épuisé. Mais chacun de nous retourne dans son foyer, son atelier, son association avec du grain à moudre.

Les Assemblées Générales de toutes nos associations doivent prévoir un temps de parole pour nos délégués afin qu'ils apportent vos réponses au sujet du Collectif en évolution. Il me semble bienvenu à cette occasion que chaque association - comme cela commence à se faire - invite un représentant d'une association voisine pour entretenir ce besoin d'échange (cela peut être envisagé comme une mission de liaison et à ce titre être défrayé)

Enfin, comme je l'ai souhaité en début de séance, nous avons prévu de nous retrouver les 16 & 17 octobre 2014 à Treigny, invités par l'Association des Potiers Créateurs en Puisaye dont je remercie la Présidente Isabelle Delin pour sa participation à la tenue de notre treizième Assemblée Générale.

***La séance est levée à 14h***

Signature du Président  
Jacques Czerwicz



Signature de la Secrétaire  
Valérie Halopé



### **SUR VOS AGENDAS 2014**

- 21 - 22 - 23 mars      Journées Nationales de la Céramique**
- 16 - 17 Octobre      AG du CNC à Treigny**  
à l'invitation de l'Association des Potiers Créateurs en Puisaye

## ANNEXE 1

Dossier : COLLECTIF NATIONAL CERAMISTE

Résultat sans TVA

Le 16/11/2013

### RESULTAT

Du 01/11/2012 au 31/10/2013

| Poste                      | Libellé du poste                    | Montant          |
|----------------------------|-------------------------------------|------------------|
| <b>DÉPENSES</b>            |                                     |                  |
| 604                        | Etudes prestations (internet)       | 3 111,62         |
| 605                        | Matériels, équipnts,,,              | 110,00           |
| 606                        | Fournitures administratives, poste  | 2 433,54         |
| 616                        | Primes d'assurances                 | 111,27           |
| 619 a                      | Frais réception AG 2012             | 2 809,72         |
| 619b                       | frais admin. AG 2012                | 501,36           |
| 619                        | Frais déplacements AG 2012          | 3 954,85         |
| 620                        | Frais déplacnts AAF, institutions.. | 769,06           |
| 621                        | Déplacnts réunions CNC              | 5 308,31         |
| 623 a                      | Calendrier 2013 (transport, poste)  | 6 477,37         |
| 623b                       | gestion calendrier                  | 640,00           |
| 623                        | Plaquettes calendrier 2013 marchés  | 3 638,92         |
| 626                        | Télécoms                            | 849,64           |
| 628                        | Cotisations (AAF, nom domaine)      | 150,00           |
| 629                        | Cotisat. Terre de Solidarité 2012   | 6 473,00         |
| 631                        | Participat. manifestations asso CNC | 2 695,00         |
| 632                        | DIVERS                              | 200,00           |
| <b>TOTAL DES DÉPENSES</b>  |                                     | <b>40 233,66</b> |
| <b>RECETTES</b>            |                                     |                  |
| 707000b                    | Calendrier marchés 2013             | 7 446,00         |
| 707000                     | Calendrier 2012 marchés SOLDE       | 1 338,20         |
| 709                        | Intérêts CA                         | 178,41           |
| 755000                     | Ateliers Arts de France             | 15 000,00        |
| 756000 b                   | Cotisation CNC 2013                 | 4 814,00         |
| 756003                     | TdS 2012                            | 6 473,00         |
| 771000                     | Produits exceptionnels              | 77,65            |
| <b>TOTAL DES RECETTES</b>  |                                     | <b>35 327,26</b> |
| <b>PERTE HT : 4 906,40</b> |                                     |                  |

## ANNEXE 2

| Collectif National des Céramistes - Prévisionnel 2014                 |              |                                                      |               |
|-----------------------------------------------------------------------|--------------|------------------------------------------------------|---------------|
| DEPENSES (classe 6)                                                   | Montant €    | RECETTES (classe 7)                                  | Montant €     |
| <b>60. CHARGES</b>                                                    |              | <b>70. PRODUITS</b>                                  |               |
| 604. Etudes et prestations informatique...                            | 2000         | 706. Prestations de services                         |               |
| 605. Matériels, équipnts...(logiciel)                                 | 200          | <b>741 - AteliersArt de France:</b>                  |               |
| 606. Fournitures administratives, poste                               | 1000         | 741a - Journées Nationales de la Céramique           | 5000          |
| 616. Primes d'assurances                                              | 120          | 741b - Gestion informatique                          | 1000          |
| 621. Personnel extérieur                                              |              | 741c - Fonctio <sup>n</sup> projets et études du CNC | 20000         |
|                                                                       |              | 741d - Calendrier marchés                            | 4000          |
| 622a. Calendrier des marchés (plaquette+impression)                   | 10300        | 751 - Cotisations CNC 2014                           | 4900          |
| 622b. Publicité Journées Nationales de la Céramique                   | 5000         | 752 - Terre de Solidarité - AAF                      | 6500          |
| 622c. Gestion calendriers                                             | 700          | 753 - Participat.des assos au calendrier             | 10000         |
| 623. Calendrier marché (déplacnt, poste...)                           | 6500         | 754 - TOUT TERRE                                     | 1000          |
| 624. Frais de missions du CNC ( déplacement, hébnt,,,) )              | 4000         |                                                      |               |
| 625a. Participation projets du CNC (panneaux didactiques, santé,,,) ) | 10000        |                                                      |               |
| 625b. Participation projets du CNC cartes                             |              |                                                      |               |
| 626. Réunions AG (déplnt, hébergnt...)                                | 5000         |                                                      |               |
| 627. Télécoms                                                         | 900          |                                                      |               |
| 628. Services bancaires et assimilés                                  | 30           |                                                      |               |
| 629. Cotisations 2013 AAF                                             | 150          |                                                      |               |
| 630. Terre de Solidarité (TdS)                                        | 6500         |                                                      |               |
| <b>63. Impôts et taxes</b>                                            |              |                                                      |               |
| <b>64. Charges de personnel</b>                                       |              |                                                      |               |
| <b>65. Autres charges de gestion courante</b>                         |              |                                                      |               |
| <b>66. Charges financières</b>                                        |              | <b>76. Produits financiers</b>                       |               |
| <b>67. Charges exceptionnelles</b>                                    |              | <b>77. Produits exceptionnels</b>                    |               |
| <b>68. Dotations aux amortissements</b>                               |              | <b>87. Contributions volontaires</b>                 |               |
| <b>TOTAL 6 - CHARGES</b>                                              | <b>52400</b> | <b>TOTAL 7 - PRODUITS</b>                            | <b>52 400</b> |

# REMBOURSEMENTS – DEFRAIEMENTS – REMUNÉRATION

## TRANSPORT & HEBERGEMENT

|             |                                                      |   |                                      |
|-------------|------------------------------------------------------|---|--------------------------------------|
| 0,25 € / Km | Remboursement des frais de déplacement               | } | Justifié<br>Remboursé<br>Non déclaré |
| 45 € / Jour | Hébergement et repas lors de déplacement en mission. |   |                                      |

Valable pour tout participant convoqué, invité, missionné aux AG et réunions de travail des commissions.

## TRAVAIL DES COMMISSIONS

|             |                                                                    |   |                                |
|-------------|--------------------------------------------------------------------|---|--------------------------------|
| 8 € / Heure | Défraiement du travail en commission et travaux commandés.         | } | Justifié<br>Facturé<br>Déclaré |
| 60 € / Jour | Défraiement de mission en plus du déplacement et de l'hébergement. |   |                                |

Valable pour tout membre d'une commission du Collectif

Toute note de frais doit être validée par le Président du Collectif